

RECYCLAGE

HABILITATION ELECTRIQUE BS/BE MANOEUVRE

Mise à jour 05/2024

Réf PRSE07A



La réglementation en matière d'habilitation électrique et les techniques évoluent. Pour maintenir son habilitation, il est donc nécessaire d'effectuer une formation de recyclage tous les trois ans afin d'actualiser ses connaissances et compétences.

Compétence(s) visée(s)

- ☞ Exécuter des travaux, en toute sécurité, de remplacement, de raccordement, et de manœuvres simples dans le respect des textes et de la norme NF C 18-510 ou effectuer des petits dépannages.

Objectifs de la formation

- ☞ Reconnaître les limites de son rôle dans des opérations liées à des travaux électriques.
- ☞ Réviser la réglementation en matière de travaux électriques.
- ☞ Réidentifier les dangers de l'électricité.
- ☞ Réviser les méthodes de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre.
- ☞ Réaliser une intervention dans le respect de la réglementation.
- ☞ Réagir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Contenu

1. Réglementation, habilitations et notions élémentaires

- Le code du travail.
- La norme NF C 18.510.
- Les acteurs de prévention et les limites des rôles.
- Les différentes opérations.
- L'environnement de travail.

2. Sensibilisation aux risques électriques

- Les accidents d'origine électrique et leurs causes.
- Le comportement en cas d'accident électrique.
- Le comportement en cas d'incendie d'origine électrique.

3. La prévention des risques électriques

- La prévention par la réglementation et la normalisation.
- La prévention par la protection des contacts directs et indirects.
- L'utilisation d'outillage électrique adapté.
- Les différents appareillages électriques BT.

4. Les opérations dans l'environnement

- Les différentes zones et les distances de sécurité.
- Les conditions atmosphériques.
- Les équipements de protection individuelle.
- Les interventions en basse tension.

5. Application lors des travaux électriques

- La consignation et les instructions de sécurité.
- Les documents et instructions de sécurité.
- La mise en sécurité d'un circuit.
- La préparation et la réalisation d'une intervention de remplacement ou de raccordement.
- Les procédures d'intervention de niveau BS.
- Les conduites à tenir en cas d'incident et en cas d'accident.



Public

Salarié non électricien dont la mission consiste à assurer la maintenance des ouvrages ou des installations (Jour ou nuit).



Pré-requis

Être habilité BS/BE manœuvre depuis moins de 3 ans



Durée

1,5 jour, soit 10,5 h



Formateur(trice) pressenti(e)

Formateur(trice) habilité(e)



Nombre de participants

De 6 à 15 personnes (en inter)



Matériel nécessaire

Aucun

Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques réalisés en pédagogie active
- Analyse et partage sur les pratiques actuelles
- Diaporama (transmis aux participants),
- Vidéoprojecteur et ordinateur
- Mise à disposition d'un espace extranet individuel

Modalités et délai d'accès

De 1 à 3 mois en moyenne (nous contacter)

TARIF

Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé

Besoin d'un conseil ? d'une information ?
d'un devis ?

Vous êtes en situation de handicap ?
Contactez-nous



06.09.08.02.20



contact@cjformation.com



www.cjformation.com

Carine ANCIAUX

Présidente, Référente handicap
Référente pédagogique et numérique
Aurélié Fauchet et Claire Royer
Assistantes administratives

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

